

n°
239

m a g a z i n e

Journal municipal d'information de Champs-sur-Marne (www.ville-champssurmarne.fr) Janvier/Février 2021

Champs-sur-Marne

ATTENTION

Page 5



(actualités) Champs en images



Distribution de colis gourmands aux Seniors dans le hall de la mairie du 4 au 20 décembre 2020.



Le 13 janvier 2021, Madame Maud Tallet a remis des masques inclusifs offerts par la CAF au personnel de la crèche collective de la Faisanderie.



Remise de masques inclusifs - financés par la Ville - aux ATSEM de l'école maternelle Pablo Picasso le 11 décembre 2020 par Maud Tallet et son premier adjoint Daniel Guillaume.



Distribution de friandises le samedi 12 décembre aux enfants des familles conviées par le service municipal solidarité.



Journées de détente à la patinoire durant les vacances de Noël.



SOMMAIRE

(édito) 5

(actualités)

Champs en images 2
Nos agents municipaux
en première ligne 4
Classes mobiles : des « tablettes »
pour une avance sur l'avenir 6
Ateliers codage : 3^{ème} rencontre
étudiants/petits Campésiens 7
Action "Graines de Champions" 8
Rencontres enfants-parents
dans les structures petite enfance 9
Jobs coup de pouce 10
Passeurs de réussite 11

(dossier)

Participation citoyenne :
partageons nos idées 12-13

(environnement)

Développer les jardins familiaux,
une volonté municipale 14

(travaux)

Travaux La Garenne 15

(urbanisme)

Résidence Nesles :
un programme de location-accession 16
Logements étudiants :
le service jeunesse peut vous aider ! 17

(ville solidaire)

Couverture santé pour les Campésiens 18
Violences conjugales
La ville peut vous aider ! 19
Vaccination Covid-19 20

(tribune politique) 21

(infos pratiques) 22-23



Champs-sur-Marne magazine n°239 Janvier/Février 2021 - Directeur de la publication : Maud Tallet
Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée - Adobe Stock - 3F
Impression : Imprimerie R RAS - 6, avenue des tissonvilliers - 95400 Villiers Le Bel
Distribution : Le Diffuseur
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38 - Mail : communication@ville-champssurmarne.fr

Nos agents municipaux en première ligne

Si Champs-sur-Marne est une ville où il fait bon vivre, c'est avant tout grâce au dévouement de ses agents municipaux, qui consacrent toute leur énergie à améliorer la vie en collectivité des Campésiens dans tous les services et secteurs de la vie municipale. Tout spécialement en cette période difficile...

Ces derniers mois, la pandémie n'a fait que démontrer - s'il le fallait encore - l'importance de services publics de proximité dans un contexte de désengagement croissant de l'Etat. Une importance bien comprise par les services publics d'une Municipalité qui lutte pied à pied pour ne pas réduire ses effectifs et garantir aux Campésiens un service humain, solidaire, capable de les accompagner au quotidien dans toutes les étapes de leur vie. Car ce sont bel et bien les agents municipaux qui enregistrent les naissances, mariages et décès... qui entretiennent les routes et espaces verts, les bâtiments de la ville et les écoles... qui accueillent les enfants dans les crèches, les lieux de culture ou de loisirs, assurent la propreté des rues... Ce sont également eux qui maintiennent jour après jour le lien avec les populations, notamment les plus démunies, les personnes isolées ou dans la gêne afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

En cette période d'épidémie de Covid-19, leur dimension sociale et solidaire se fait encore plus essentielle. Dès le premier

confinement en effet, une mobilisation exceptionnelle des agents - parfois bénévole - s'est organisée pour venir en aide à la population campésienne. Ces derniers ont ainsi régulièrement appelé les Seniors, les personnes isolées et les ménages en détresse pour s'assurer de leur sécurité. De nombreux agents, des services citoyenneté et solidarité, mais aussi des services techniques, du logement, de la culture ou du SAM, se sont également portés volontaires pour distribuer des masques ou faire les courses des personnes en difficulté...

Depuis, leur motivation ne faiblit pas, ils sont encore sur tous les fronts. Non seulement ils continuent à assurer les services d'une mairie restée ouverte, à accompagner les personnes les plus fragiles, mais ils travaillent également à la mise en place de nouvelles organisations pour rouvrir certains services au public dès que cela redevient possible. Comme par exemple pour les ateliers de jardinage et d'arts plastiques dans les quartiers... On leur dit merci à tous pour leur implication et leur courage.



RESPECTEZ VOS AGENTS !

En première ligne dans leur travail, ils sont aussi souvent en première ligne pour des insultes, menaces, violences verbales ou physiques... Manquer de respect à un agent chargé d'une mission de service public est pourtant une infraction à la loi qui peut coûter cher !

Pour rappel :

- conformément aux dispositions de l'article 433-5 du code pénal, l'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission publique est puni de 7500 euros d'amende et jusqu'à 6 mois d'emprisonnement en cas de circonstances aggravantes (plusieurs auteurs ou en milieu scolaire) ;
- selon l'article 222-13, les violences n'ayant entraîné aucune ITT (Incapacité Temporaire de Travail) ou une ITT inférieure à 8 jours sont quant à elles punies de trois ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende.

Alors restons calmes et respectueux.

(édito)



Avec détermination nous tiendrons l'engagement de protéger notre population

Le mensonge prend-il la place de l'honnêteté et de la transparence ? La question peut se poser.

L'administration de la santé est faible, en France.

Elle s'est construite tardivement, bien après les autres ministères, du fait de la résistance de puissants lobbys.

Nombre d'acteurs avaient intérêt à faire de l'Etat sanitaire un « **nain administratif** ».

Dans les années 1980, au moment de l'épidémie de sida, « **On** » découvre que l'Etat n'a pas l'instrument administratif nécessaire pour protéger la santé de la population.

« **On** » a essayé de le renforcer mais, très vite, à partir des années 2000, les coupes sombres ont commencé.

Les agences régionales de santé ont été créées pour permettre de supprimer des postes et « réaliser des économies » de personnel et moyens techniques.

C'est le cercle vicieux du sous-développement : à force de « **sabrer** » à l'**aveugle**, vous obtenez **la catastrophe d'aujourd'hui** avec un Etat qui n'est plus capable de remplir ses fonctions correctement. **Echec vaccinal** donc, aujourd'hui, il fait appel à un **cabinet de conseil privé** pour mettre en place son plan de vaccination national public avec le « succès » que l'on connaît, aujourd'hui.

Face à l'incapacité de « l'Etat macronien » à mettre en marche une vaccination correspondant aux besoins et digne d'un pays au 6^{ème} rang mondial économique, **la France est moquée** par les autres pays : Portugal, Lettonie... Chacun, dans sa commune, son département, ou sa région se contentent de se mettre en scène, c'est à celui qui semblerait le plus efficace alors qu'il n'y a toujours personne pour l'accompagnement logistique et la distribution des « **vaccins covid** ».

Dans notre commune, **Champs-sur-Marne**, comme pour le test, sans tambour, ni trompette, mais avec détermination, nous tiendrons l'engagement de protéger notre population en nous mobilisant dès que l'autorisation nous en sera donnée pour une vaccination, la plus large et au plus prêt de nos administrés, avec tous les personnels de santé volontaires.

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne

(actualités)

Dans les écoles...

Classes mobiles : des « tablettes » pour une avance sur l'avenir

« Libérer » des salles de classe dans un contexte d'urbanisation croissante - et donc d'arrivée de nouvelles populations et d'élèves dans notre ville -, permettre à chaque enfant campésien l'accès au numérique pour une réduction des inégalités sociales...

Deux raisons qui poussent aujourd'hui la Municipalité à équiper ses écoles élémentaires de classes mobiles. L'accès égalitaire à l'éducation est en effet depuis toujours une priorité pour la Ville, qui œuvre au quotidien afin que chaque enfant campésien, quel que soit son milieu social, puisse bénéficier des mêmes chances. Des chances qui passent aujourd'hui aussi par un accès à l'informatique... Sans Internet chez eux, certains en effet - ne sachant pas se servir d'un ordinateur - pourraient être pénalisés dans leur parcours scolaire au sein d'un monde de plus en plus régi par le numérique. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'équiper progressivement ses dix écoles élémentaires de classes mobiles - chariots ou valises en fonction de la configuration des lieux - disposant de 28 tablettes et d'un accès wifi. Des classes mobiles destinées à se déplacer de salle en salle en fonction des plannings, pour une plus grande souplesse d'utilisation et la libération des anciennes classes d'informatique...

Choisies en concertation avec le référent numérique de l'Education nationale, les tablettes - dotées de nombreuses applications éducatives - sont élaborées comme de véritables outils scolaires complémentaires des livres et manuels pédagogiques. Pilote de la classe, l'enseignant pourra - grâce à un ordinateur central - créer des groupes de travail,



préparer des séquences pédagogiques et des exercices, recevoir des devoirs ou renvoyer des corrections... De leur côté, les enfants sur leur tablette se créeront un compte personnel qui leur permettra de retrouver facilement leurs travaux et de suivre leurs progrès. Un casque doté d'un micro d'enregistrement leur sera également fourni pour les ateliers musicaux et l'apprentissage de langues étrangères, tandis qu'un clavier les aidera à se familiariser avec la frappe.

Le déploiement de ces classes mobiles s'effectue progressivement dans les 10 écoles élémentaires de la ville. En 2019

et 2020 ont été équipées les écoles Henri Wallon, Paul Langevin, Olivier Paulat et Pyramides. Une livraison va maintenant être effectuée en 2021 dans les écoles Pablo Picasso, Deux Parcs et Lucien Dausié, avant les écoles du Nesles, Joliot Curie et Lizard en 2022... Dans les établissements, un indispensable travail de câblage est également réalisé afin de permettre un meilleur débit Internet. Pour que tous les élèves d'une classe puissent par exemple visionner une vidéo de sciences en même temps...

Une initiative pédagogique qui fera des heureux !

(actualités)

Le temps périscolaire

Ateliers codage : 3^{ème} rencontre étudiants/petits Campésiens

Champs-sur-Marne a la chance d'abriter l'Université Gustave Eiffel, une vraie valeur ajoutée dont la Municipalité souhaite faire bénéficier les Campésiens en valorisant l'engagement étudiant et en diffusant des savoirs universitaires auprès de la population.

C'est pourquoi pour la troisième année consécutive, des ateliers gratuits de sensibilisation et d'initiation au numérique - notamment par l'apprentissage du codage -, sont organisés pour les enfants des centres de loisirs, encadrés par des étudiants membres du Club*Nix* de l'ESIEE, école supérieure d'ingénieurs du numérique de la cité Descartes...

Depuis le mercredi 13 janvier et jusqu'au 3 mars, deux groupes de 12 enfants de CM1/CM2 peuvent ainsi bénéficier de l'expertise des élèves ingénieurs durant six ateliers d'une heure trente dans les salles informatiques récemment renouvelées des

écoles du Nesles et Henri Wallon. Après une première séance de présentation, les étudiants font travailler les enfants sur la plateforme [Code.org](https://code.org), avec pour projet un personnage à faire évoluer dans un labyrinthe. Ce qui leur permet d'aborder des questions telles que : qu'est-ce qu'une instruction de programmation, comment coder une boucle pour faire répéter une même action au personnage... « *L'idée est de faire découvrir aux enfants la manière dont fonctionne un ordinateur, d'aborder le codage avec un objectif concret* » explique Yann, adjoint cadre pédagogique au service Enfance. Une attention toute particu-

lière est portée chaque année à la parité filles-garçons, un défi important du fait des stéréotypes de genre qui accompagnent généralement les vocations scientifiques, plutôt associées au genre masculin.

En fin de cycle, chaque enfant repartira avec un « **passport vers le numérique** » recensant ses différents apprentissages acquis. Pour Manon, présidente du Club*Nix de l'ESIEE, l'expérience est plus que concluante : « *à la fin des ateliers, certains enfants demandent à continuer et sont très intéressés pour en apprendre plus* »... Une belle initiative qui suscitera probablement des vocations !

*club d'informatique et du Livre de l'école



(actualités)

Le temps périscolaire

Action



Les céréales sont essentielles dans l'alimentation des enfants, c'est pourquoi, dans notre programme de « suivi de l'équilibre alimentaire », les restaurants scolaires des écoles élémentaires campésiennes participeront au mois de mars à une action « Graines de Champions » pour la sixième année consécutive.

Durant trois semaines à la pause méridienne, les enfants du CP au CM2, accompagnés par les animateurs du service municipal enfance et de la diététicienne de la Ville, répondront une nouvelle fois à des énigmes autour des bienfaits du « groupe céréalière » (blé, riz, maïs...) pour un apprentissage aussi utile que ludique. « *Les céréales, dans l'esprit des enfants, sont trop souvent associées aux produits bourrés de sucre présentés dans les publicités. Il est important de leur faire découvrir des alternatives plus saines, capables de leur apporter de l'énergie durant plusieurs heures* », explique Stéphanie, animatrice de prévention santé au service enfance de la Ville.

Pour la mise en place de cette action, un kit est gracieusement mis à disposition par l'organisateur dans chaque école, contenant un livre de recettes céréalières pour le chef de cuisine, des sachets de graines à semer pour les animateurs, des posters pédagogiques à afficher, ainsi qu'un livret d'information et de jeux pour les enfants. Un concours national de dessin est également organisé avec de nombreux lots à gagner, qui récompense le plus beau dessin par école. Si chaque établissement reçoit un lot, souvent un livre, trois écoles campésiennes, en 2019, se sont distinguées en gagnant une trot-



tinette et deux skateboards. On leur souhaite bonne chance pour cette année...

Mais le plus gratifiant bien sûr est de constater l'évolution dans l'alimentation des enfants... S'ils ne renoncent pas

totalement à leurs céréales habituelles, les animateurs ont noté une prise de conscience qui les pousse à de meilleures habitudes alimentaires. Des habitudes qui les accompagneront ensuite durant toute leur vie d'adulte...

(actualités)

Et si on jouait...

Rencontres enfants-parents dans les structures petite enfance

Depuis 2018, un projet intitulé « Jouer c'est grandir » est mis en place dans les cinq structures petite enfance de la ville. Une initiative réussie, qui sera désormais partagée avec les familles grâce à de nouvelles rencontres trimestrielles enfants-parents : « Et si on jouait ensemble ! ».

Pour la Ville, proposer aux tout-petits un environnement riche en activités éducatives est une priorité. Parce qu'un enfant qui développe sa créativité et son imaginaire est un enfant qui peut rêver, apprendre et suivre ensuite un parcours scolaire réussi ! C'est en observant les tout-petits, en échangeant avec les éducatrices de jeunes enfants que Patrick Bourguignon, animateur municipal qui développait déjà des activités de jeux de société dans les centres de

loisirs, a eu l'idée - avec l'équipe municipale - de ce projet pas comme les autres : « Jouer c'est grandir ». Depuis deux ans, des ateliers ludiques sont ainsi proposés aux enfants des crèches collectives et familiales, avec des jeux « sur mesure » fabriqués en fonction des observations des éducatrices et des besoins de chaque section. « Cela change les enfants de leurs activités habituelles, ils s'approprient ces jeux créés tout exprès pour eux » explique Samira, adjointe au service municipal petite enfance.

Très vite, les parents se sont mis à poser des questions sur ces nouveaux jeux dont parlaient leurs enfants, ce qui a donné au service petite enfance l'idée d'initier ces nouvelles rencontres enfants-parents : « Et si on jouait ensemble ! ». Une fois par trimestre, quand le contexte sanitaire le permettra, les parents vont ainsi être invités à venir jouer avec leur enfant durant l'accueil du soir dans les trois pôles de petite enfance : le Bois des Enfants, la Maison des Enfants et la Crèche collective. L'objectif de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la parentalité en complémentarité du « Café des Parents », est multiple : offrir aux parents un temps d'accompagnement autour du jeu avec leur enfant, renforcer le lien entre les familles et les professionnelles, proposer un moment convivial de détente au sein des structures petite enfance, créer également du lien entre les différentes familles...

Concrètement, les parents seront accueillis de 16h à 18h15 en fonction de leur contrat horaire, dans le respect naturellement des mesures sanitaires. Les jeux, encore une fois créés pour l'occasion, seront organisés en plusieurs espaces thématiques : « Tubes et compagnies », « Fenêtres », « Ombres et lumières », « Lumières et couleurs »... Pour une approche ludique, les familles disposeront d'un objet indice qui leur indiquera où commencer leur découverte avec leur enfant. Pour des moments d'apprentissage aussi enrichissants que complices !



(actualités)

Pour les jeunes Campésiens...

Jobs coup de pouce

Bonne nouvelle pour les jeunes Campésiens à la recherche d'une expérience professionnelle ! Après son succès de l'été dernier, l'opération « Jobs coup de pouce » de la Ville est désormais reconduite pour toutes les vacances scolaires...

Stages et contrats d'alternance supprimés, parcours du combattant pour trouver un premier emploi... En cette période difficile de crise économique, l'accès à la vie professionnelle n'est pas simple pour nos jeunes ! C'est pourquoi la Ville, désireuse de les aider à gagner en autonomie et à devenir des citoyens responsables, a lancé l'été 2020 un dispositif pour les 18-25 ans : les « Jobs coup de pouce ». Quinze jeunes à la recherche d'emplois occasionnels ont ainsi été recrutés par la Municipalité pour des missions de deux semaines ou d'un mois sous le tutorat d'un employé de la mairie. Missions au CTM (Centre Technique Municipal), gardiennage d'installations au service des sports, médiation de quartier à la citoyenneté ou encore numérisation d'anciens documents aux archives...

Chacun d'entre eux a pu trouver un emploi correspondant à son profil ! Le dispositif s'étant révélé un succès, la Ville a pris la décision de le pérenniser pour l'ensemble des vacances scolaires, comme en fin d'année 2020 où cinq nouveaux jeunes ont été recrutés au CTM



et au service citoyenneté. « L'idée n'est pas de créer des postes au rabais, bien au contraire », explique Frank, responsable du service jeunesse et sports. « Ces jeunes viennent remplacer des agents en vacances ou pallier une hausse momentanée d'activité, c'est pourquoi ils sont payés comme de véritables fonctionnaires débutants ». Certains jeunes à la fin de leur contrat ont d'ailleurs souhaité continuer à s'investir dans des missions ponctuelles en parallèle de leurs études, notamment dans l'animation ou le gardiennage...

L'intérêt de l'opération, qui s'inscrit dans une réflexion générale d'accompagnement des jeunes adultes, est bien sûr de permettre à ces jeunes de découvrir le monde du travail, de gagner de l'argent et d'ajouter une ligne sur leur CV. Mais ce n'est pas tout, l'objectif est également de favoriser leur engagement citoyen... Cette expérience au sein d'une mairie leur donne en effet une occasion unique d'en comprendre les rouages, de se familiariser avec le rôle des services municipaux pour devenir des citoyens impliqués et éclairés.

Alors comment postuler pour les prochaines vacances ?

Le mieux pour un jeune est de passer au C@P (Champs Accompagnement Projet), où il pourra travailler son CV, sa lettre de motivation et même son entretien d'embauche grâce à divers ateliers d'accompagnement. Ce sera ensuite également le C@P qui confrontera son CV aux besoins de la mairie. Dernier conseil pour les postulants : il est important qu'ils fassent la démarche eux-mêmes (et non leurs parents), l'engagement individuel étant un critère essentiel de sélection...

LE C@P (CHAMPS ACCOMPAGNEMENT PROJET) 17/25 ANS

10, rue Nelson Mandela
Tél : 01 64 68 45 90 - 06 20 24 19 43

En période scolaire :
du mardi au vendredi de 17h à 19h
Ou sur rendez-vous.

Vous y trouverez :

- des informations : études, formations, métiers, initiations multimédia ou bureautique...
- des outils : fiches du CIDJ, presse, guides de l'Etudiant, de l'Onisep...
- des services : ateliers d'accompagnement pour la rédaction de CV ou la simulation d'entretien d'embauche, aide aux projets, accompagnement BAFA, SOS rentrée en cas de problème d'affectation scolaire...

Tous les collégiens, lycéens, étudiants ou jeunes salariés (et leurs parents) y sont les bienvenus !

(actualités)

Appel à la jeunesse

Passeurs de réussite

Vous êtes étudiant ou jeune diplômé, vos projets sont bouleversés en cette période de Covid-19 et vous tournez en rond dans votre chambre... Pourquoi ne pas venir vous investir dans la vie de la commune ?

Isolement, cours à distance et stages annulés... Une chose est sûre, les jeunes et les étudiants voient leur vie perturbée ces derniers mois ! C'est pourquoi la Ville a décidé de lancer un appel aux jeunes Campésiens et aux étudiants du campus de la cité Descartes afin de les inviter à venir s'investir dans la vie de la commune. Aider les autres, s'impliquer dans la vie citoyenne est en effet une belle manière de sortir de la solitude, de reprendre confiance en soi, de créer des liens et de considérer l'avenir avec davantage d'optimisme...



Mais alors que faire à Champs-sur-Marne ?

Cours de soutien ou tutorat pour les collégiens dans les relais jeunesse, courses pour les personnes âgées ou actions environnementales au service de l'écologie... Chaque jeune pourra trouver la mission qui lui correspond pour devenir passeur de réussite et/ou de solidarité !

- **Cours de soutien/tutorat :**
service Jeunesse
01 64 73 48 55
- **Aide aux personnes âgées :**
service solidarité
01 64 73 48 30
- **Actions environnementales :**
service citoyenneté
01 64 73 48 53

Participation citoyenne : partageons nos idées

Dans le prolongement de la campagne électorale où chacun a été invité, au cours « d'ateliers », à travailler avec la future équipe municipale dans l'élaboration de son nouveau projet, la Ville continue de donner la parole à ceux qui souhaitent s'investir dans la vie de leur commune lors d'ateliers de quartiers...

CHAMPS-SUR-MARNE
VILLE DE

Soyez acteurs de votre quartier

Inscrivez-vous jusqu'au 28 février 2021 pour représenter votre quartier

- Deux Parcs / Centre ville
- Nesles / Bords de Marne
- Pablo Picasso / Luzard
- Bois de Grâce / Descartes

Animations, projets, échanges, ...

Ateliers citoyens

Renseignement : service municipal citoyenneté
citoyennete@ville-champsurmarne.fr - Tél. : 01 64 73 48 53

Le principe de ces ateliers citoyens ? Organiser de régulières rencontres entre les élus et les Champésiens afin d'échanger et de proposer des idées pour améliorer la vie des quartiers. Ces ateliers seront constitués d'un groupe « d'habitants correspondants », 20 maximum par quartier qui seront renouvelés

chaque année. Ce sont eux qui décideront de la périodicité et de la forme de ces rencontres axées sur les actions de convivialité, de propreté et d'embellissement de la ville. « Diagnostic en marchant », aménagements, organisation de fêtes de quartier, cleanUp challenge, sensibilisation au tri sélectif, fresques ou

ateliers d'arts plastiques... Toutes les idées sont les bienvenues ! « Ces ateliers seront pragmatiques, l'idée est de faire des propositions concrètes et d'être ensuite réactifs » précise Mélodie, responsable du service citoyenneté. Quatre conseillers municipaux ont également été désignés comme « référents de

CHAMPS-SUR-MARNE
VILLE DE

Soyez acteur de votre quartier

Inscrivez-vous jusqu'au 28 février 2021 pour représenter votre quartier

- Deux Parcs
- Centre ville

Animations, projets, échanges, ...

Ateliers citoyens

Votre élue référente de quartier :
Stéphanie METREAU
courrier@ville-champsurmarne.fr
Tél. : 01 64 73 48 53

CHAMPS-SUR-MARNE
VILLE DE

Soyez acteur de votre quartier

Inscrivez-vous jusqu'au 28 février 2021 pour représenter votre quartier

- Bois de Grâce
- Descartes

Animations, projets, échanges, ...

Ateliers citoyens

Votre élue référente de quartier :
Nicole LAFORGUE
courrier@ville-champsurmarne.fr
Tél. : 01 64 73 48 53

CHAMPS-SUR-MARNE
VILLE DE

Soyez acteur de votre quartier

Inscrivez-vous jusqu'au 28 février 2021 pour représenter votre quartier

- Nesles
- Bords de Marne

Animations, projets, échanges, ...

Ateliers citoyens

Votre élu référent de quartier :
Foster ABU
courrier@ville-champsurmarne.fr
Tél. : 01 64 73 48 53

CHAMPS-SUR-MARNE
VILLE DE

Soyez acteur de votre quartier

Inscrivez-vous jusqu'au 28 février 2021 pour représenter votre quartier

- Pablo Picasso
- Luzard

Animations, projets, échanges, ...

Ateliers citoyens

Votre élu référent de quartier :
Pascal BAILLY
courrier@ville-champsurmarne.fr
Tél. : 01 64 73 48 53



quartiers », chacun pour un secteur : Deux Parcs/Centre-ville, Nesles/Bords de Marne, Pablo-Picasso/Luzard et Bois de Grâce/Descartes. Avec les médiateurs de quartier, ils seront les relais pour organiser permanences et ateliers, ainsi que pour échanger bien sûr avec les habitants. Vous voulez être acteur de votre quartier, vous êtes intéressé pour devenir « habitant correspondant » ? Vous pouvez vous inscrire par mail ou courrier* jusqu'au 28 février 2021. Si le nombre de candidats est trop important, un tirage au sort sera effectué au mois de mars à la mairie. Une ville ne peut fonctionner sans ses habitants...

INFORMATIONS :

Inscriptions « habitants correspondants » ouvertes jusqu'au 28 février 2021 inclus.

*Formulaire d'inscription :

<http://www.ville-champssurmarne.fr/index.php/66-info/312-soyez-acteur-de-votre-quartiers>

Document également disponible en mairie ou dans les quartiers auprès des agents de proximité aux adresses suivantes :

- LCR des Deux Parcs
13 square du Gerfaut - Tél. 01 60 37 86 14
- Local des Catalpas
Patio des Catalpas - Tél. 01 64 68 14 28
- LCR Edouard Branly
6 allée Edouard Branly - Tél. 01 64 68 53 39
- Maison de la Solidarité
Allée des Noyers - Tél. 01 60 17 99 32

Conseillers municipaux

« Référents de quartiers » :

- Deux Parcs/Centre ville :
Stéphanie Métreau
- Nesles/Bords de Marne : Foster Abu
- Pablo Picasso/Luzard : Pascal Bailly
- Bois de Grâce/Descartes :
Nicole Lafforgue

Pour les contacter, vous pouvez adresser un mail à courrier@ville-champssurmarne.fr ou téléphoner au service citoyenneté : 01 64 73 48 53



Prochainement

une Boîte à lire dans votre quartier



Donner,
emprunter,
partager...
*Albums jeunesse,
contes, romans,
essais, BD...*

Pour plus d'informations, contactez le service municipal citoyenneté au 01 64 73 48 53

PARTAGEZ VOS LECTURES GRÂCE AUX « BOÎTES A LIRE » !

Inciter les Campésiens à la lecture de façon ludique et partagée, leur proposer de belles découvertes inattendues... Voilà l'objectif de ces quatre nouvelles « boîtes à lire » en cours d'installation Square des Garennes (devant le LCR des Deux Parcs), parvis Henri Wallon, allée Paul Langevin (en haut du théâtre de verdure) et place Pablo Picasso...

Le principe en est simple : vous pouvez y déposer les ouvrages que vous ne lisez plus et qui pourraient profiter à d'autres, et/ou piocher quelques livres qui ont éveillé votre curiosité. Tout cela bien sûr gratuitement ! Album jeunesse, contes, romans, essais, BD... Toutes les lectures sont les bienvenues !

Vous avez envie d'aller plus loin ? Rien ne vous empêche également de glisser dans l'ouvrage un petit mot à l'attention du prochain lecteur, l'échange n'en sera que plus riche. En attendant les beaux jours, où, si le contexte sanitaire le permet des surprises viendront réveiller les livres endormis autour de contes ou d'ateliers... A suivre, donc !

(environnement)

De nouveaux jardins familiaux

Développer les jardins familiaux, une volonté municipale

Désireuse de renforcer son action de « Ville verte », la Municipalité s'est engagée ces dernières années dans des projets écologiques concrets et durables qui associent le plus possible les Campésiens. Les nouveaux jardins familiaux de la ZAC des Hauts de Nesles en sont encore un bel exemple...



Héritiers des jardins ouvriers du XIX^{ème} siècle, les jardins familiaux permettent aux familles en logements collectifs de bénéficier d'un potager urbain pour jardiner, s'aérer et faire pousser légumes ou fleurs. Pour la Municipalité, l'objectif est avant tout d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des Campésiens, de les sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable, de former les écocitoyens de demain tout en créant des réserves de biodiversité au cœur de la ville. Ces jardins familiaux, qui participent

à la végétalisation et à l'agrarisation de la commune, sont en effet une vraie réponse aux aspirations d'aujourd'hui : réduire notre empreinte énergétique, permettre une alimentation saine et sans pesticides grâce à la consommation de fruits et légumes de saison cultivés et cueillis sur place, diminuer le stress grâce aux bienfaits du jardinage...

Ce sont précisément les avantages dont vont bénéficier les Campésiens dans les 48 parcelles de jardins - de 50 m² chacune - installées dans le cadre du développe-

ment de la ZAC des Hauts de Nesles et gérées par la Ville. Entre 2017 et 2019, trois ateliers ont été organisés en amont avec les occupants des anciens jardins familiaux pour co-construire le projet, ateliers qui ont permis de discuter du choix des modalités de gestion, des équipements ou encore des revêtements... C'est sur cette base d'échanges qu'ont été installés, au sein d'îlots collectifs, des points de compost, des toilettes sèches, une serre collective, des récupérateurs d'eau ainsi que des tables de pique-nique. Chaque cabanon de jardin sera également partagé par deux familles pour favoriser les liens et l'entraide. Côté animations, divers ateliers sont prévus - en fonction de la situation sanitaire bien sûr - sur l'apiculture, le land art ou le jardinage, ainsi que deux sessions de formation sur le compostage pour expliquer comment recycler les déchets et enrichir la terre de manière écologique. Preuve du succès de la démarche, tous les jardins sont aujourd'hui attribués, ce qui ne vous empêche pas de vous inscrire sur liste d'attente !

Informations :

Service municipal citoyenneté :

01 64 73 48 53

Participation annuelle : 80 euros

Conditions d'accessibilité :

être Campésien et ne pas avoir de jardin

(travaux)
Terrain de proximité

Travaux La Garenne

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE 	RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE PROXIMITÉ DE LA GARENNE	
	MAITRE D'OUVRAGE : Ville de Champs-sur-Marne MAITRE D'CEUVRE : Ville de Champs-sur-Marne ENTREPRISE : La Moderne	
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX 01 64 73 48 88	COÛT : 530 000 € TTC FINANCEMENTS : Ville de Champs-sur-Marne : 100%	DÉMARRAGE 1 ^{er} DÉCEMBRE 2020 DURÉE 6 MOIS

Le réaménagement du terrain d'évolution sportive de La Garenne a commencé avec le démontage des agrès de l'ancien espace de fitness. Vont ensuite être installés jusqu'à la fin du printemps deux structures de jeux pour enfants, un terrain de football en gazon synthétique, un boulodrome ainsi qu'un espace de « street work out ». Pour des beaux jours sportifs !



Installation d'une structure de jeux multi-activités avec toboggans et filets pour les enfants de 3 à 6 ans.



Réalisation d'un nouvel espace libre en gazon synthétique, installation d'une structure de jeux pour les 6-10 ans, d'un boulodrome et d'un espace de « street work-out » pour l'entraînement de plein air.





Résidence Nesles : un programme de location-accession

Soucieuse d'endiguer une envolée des prix liée au Grand Paris, la Ville accompagne la construction d'un nouveau programme immobilier en PSLA, la Résidence Nesles avenue des Pyramides, afin d'aider jeunes et familles modestes à accéder à la propriété.

Si l'arrivée du Grand Paris peut être bénéfique à notre ville, le risque est d'assister à une flambée des prix qui pourrait empêcher les plus modestes d'acquiescer un logement. C'est pourquoi la Municipalité, dans un désir d'aider les primo-accédants, soutient le bailleur social 3F dans la construction d'un nouveau programme immobilier en PSLA (Prêt Social Location Accession) situé avenue des Pyramides/allée Joliot Curie à la place de l'ancien parking. « *Construit dans les années 70, ce parking silo désaffecté était devenu une verrue dans le paysage, il nous fallait un nouveau projet pour désenclaver et revaloriser le quartier* », explique Audrey, la responsable du service urbanisme de la Ville. C'est chose faite avec la future Résidence Nesles, dont la commercialisation a commencé et qui devrait être finalisée au pre-

mier trimestre 2023. Deux résidences de quatre étages vont ainsi être construites, comprenant au total 41 logements du T1 au T5, tous dotés d'un espace privatif extérieur : balcons ou jardins pour les rez-de-chaussée... 3 400 m² d'espaces verts sont également prévus autour des bâtiments, avec notamment une place collective plantée d'un verger et d'un jardin vivace, voulu comme un espace de calme entouré de noisetiers. Afin de remplacer l'ancien parking, la Municipalité a également souhaité la construction de 85 places de stationnement, dont 40 seront conservées par 3F afin de les mettre en location pour les habitants de son parc immobilier voisin. Dernier point fort de ce projet : la possibilité pour les futurs propriétaires de personnaliser en ligne l'agencement de leur appartement en fonction de leur budget

et de leurs besoins. Si vous n'avez jamais été propriétaire et que vos revenus ne dépassent pas le plafond autorisé pour l'accès au PSLA, peut-être est-ce le moment de vous lancer !

Informations :

<https://residence-nesles.quadril.fr/>

LE PSLA, UNE ACCESSION SÉCURISÉE

Déjà testé avec succès dans le centre ville, le PSLA (Prêt Social Location Accession) permet à des primo-accédants - sous plafond de ressources - d'acquiescer un logement de manière encadrée et sécurisante. Un achat qui s'effectue en deux phases :

- la phase locative : le locataire/acheteur verse une redevance constituée d'une indemnité d'occupation, de charges et d'une part assimilable à une épargne (part dite acquisitive). Cette période de location est importante, car elle lui permet de s'assurer que la charge financière n'est pas trop lourde pour lui ;
- la phase d'accession : quand il le souhaite, généralement au bout de deux ou trois ans de location (un an minimum), l'acheteur peut ensuite lever l'option pour acquiescer son logement à prix plafonné. Avec pour apport la part du « loyer » dédiée à l'épargne... Garantie supplémentaire, le bailleur s'engage durant 15 ans à racheter le logement en cas de difficulté personnelle (perte d'emploi, divorce, invalidité...) et à proposer à l'acheteur un logement en location dans son parc immobilier.



Logements étudiants : le service jeunesse peut vous aider !

Pour la Municipalité, les jeunes Campésiens sont une véritable richesse, un vivier de talents qu'il convient d'aider dans leur prise d'autonomie et leur réussite professionnelle. C'est pourquoi la Ville soutient l'ouverture d'un nouveau projet de résidence universitaire à la cité Descartes...

Si vous avez entre 18 et 30 ans, que vous êtes étudiant(e), apprenti(e) ou stagiaire et que vous cherchez un logement, bonne nouvelle, une nouvelle résidence ouvre ses portes à la cité Descartes : la résidence Copernic, gérée par l'association ARPEJ pour le compte du groupe 3F. Sont ainsi proposés à la location des studios équipés de types T1 et T1bis entre 18 et 34,9 m² avec kitchenette et salle de bain individuelles, lit, table de cuisine et réfrigérateur.

Mais cette résidence offre plus qu'un simple logement, puisque sont également mis à la disposition des étudiants un espace de détente (life place), deux espaces de travail (work place), une laverie automatique ainsi qu'un local à vélos. Toute la semaine dans la journée, un chargé de clientèle est également sur place pour répondre aux demandes, tandis qu'un service d'astreinte est joignable le soir et le week-end en cas de problème technique. Pour des moments de convivialité ou d'information, des ateliers collectifs seront aussi organisés – quand le contexte sanitaire le permettra – avec différents prestataires autour de plusieurs thématiques : soins bucco-dentaires, prévention contre le sida avec l'association AIDS, questions sur le logement, cuisine... Tout est pensé pour une vie étudiante réussie !



La CAPVM (Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne), réservataire de 57 studios de la résidence, a délégué la gestion de ces logements à la Ville qui peut ainsi proposer des candidats. Pour les trois plus grands studios de type T1bis, elle peut même soumettre la candidature de couples dont l'un des membres remplirait les conditions d'attribution (dans le respect des plafonds de ressources du foyer)... N'hésitez pas à prendre contact avec les services municipaux jeunesse ou logement pour de plus amples informations, ils sont à votre écoute.

Pour que les jeunes Campésiens puissent prendre leur envol en étant soutenus !

Informations mairie :

- service municipal jeunesse : 01 64 73 48 55
- service municipal logement : 01 74 92 10 63

Du lundi au vendredi :
8h30/12h-13h30/17h45

Résidence Nicolas Copernic

11-15 avenue Blaise Pascal,
77420 Champs-sur-Marne
Loyers entre 400 et 700 € charges comprises (eau, électricité, chauffage, internet), logements conventionnés ouvrant droit à l'APL

www.arpej.fr

Contact : champs4@arpej.fr

Couverture santé pour les Campésiens



*Lutter contre les inégalités sociales, c'est aussi s'assurer
que chacun puisse avoir accès à une couverture santé de qualité.*

C'est pourquoi la **Municipalité**, désireuse de protéger ses administrés à toutes les étapes de leur vie, renouvelle sa convention avec « **Ma Commune Ma Santé** » afin de proposer aux Campésiens des contrats santé mutualistes à prix négociés.

Choisir la bonne mutuelle santé, adaptée à ses besoins et à son budget, peut en effet, parfois être difficile. On se croit bien protégé, pour découvrir trop tard que ce n'est pas le cas... Consciente de cette difficulté, la Municipalité - dans sa volonté de favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous - s'est rapprochée en 2016 d'**ACTION (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat)**, une association loi 1901 dont le rôle est de représenter et de défendre les intérêts de ses adhérents face aux assureurs et mutuelles. En passant par le dispositif « Ma Commune Ma Santé », les Campésiens peuvent ainsi bénéficier de contrats santé mutualisés, susceptibles de leur faire réaliser des économies. Important en cette période de pandémie !

Tous les Campésiens sont-ils éligibles ?

N'intervenant pas en renfort, le dispositif « Ma Commune Ma Santé » ne concerne pas les Campésiens bénéficiaires d'une mutuelle entreprise obligatoire. Tous les autres peuvent en revanche y prétendre : demandeurs d'emploi, retraités, travailleurs non salariés (commerçants ou professions libérales exerçant à Champs par ex), salariés intérimaires ou en CDD, assistantes maternelles,

agents municipaux, jeunes qui viennent de terminer leurs études et ne sont plus couverts par la mutuelle de leurs parents...

Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

La loi du 14 juillet 2019 mise en application au 1^{er} décembre 2020, dite loi sur la Résiliation Infra Annuelle (RIA), vous permet désormais de résilier votre contrat santé quand vous le voulez au bout d'un an. Vous pouvez donc prendre rendez-vous à n'importe quel moment à la permanence « Ma Commune Ma Santé » afin, dans un premier temps, de prendre des renseignements. Rien ne vous oblige en effet à changer de contrat, l'idée est tout d'abord de vous conseiller sur certains points de vigilance, d'identifier vos attentes en terme de santé : avez-vous besoin d'une garantie renforcée en optique, en soins dentaires ? Consommez-vous des médicaments non remboursés, vous arrive-t-il de consulter un ostéopathe ? En fonction de ces informations, l'interlocutrice de « Ma Commune Ma Santé » évaluera votre situation et vous proposera, si cela est avantageux pour vous, une ou plusieurs offres de garanties. Libre à vous ensuite de donner suite ou non à ces propositions... Une fois votre choix fait, vous ne signez votre contrat ni avec la ville, ni avec « Action », mais directement avec l'un des différents assureurs partenaires du dispositif.

**Renseignements et prises
de rendez-vous : service municipal
solidarité, 01 64 73 48 30**

LA CSS, UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR LES REVENUS MODESTES

Remplaçant la CMU-C et l'ACS, la CSS (Complémentaire Santé Solidaire), entrée en application le 1^{er} novembre 2019, permet aux foyers à revenus modestes de se faire rembourser la part de leurs dépenses de santé qui n'est pas prise en charge par l'Assurance Maladie (dans la limite des tarifs de la Sécurité Sociale).

**En plus de cette aide financière,
ses bénéficiaires ont accès
à différents avantages :**

- pas de dépassements d'honoraires sur les tarifs médicaux si le parcours de soins est respecté ;
- prise en charge du forfait journalier hospitalier ;
- forfaits pour les prothèses dentaires, les lunettes, les appareils auditifs ou encore les fauteuils roulants... ;
- exonération de la participation forfaitaire de 1 € et des franchises médicales ;
- pas d'avance de frais grâce au tiers-payant.

Pour avoir accès à la CSS, vous devez bénéficier de l'assurance maladie et ne pas dépasser un certain plafond de ressources. Selon vos revenus, elle sera gratuite ou coûtera moins d'un euro par jour et par personne. Là encore, vous pouvez vous renseigner auprès du service solidarité de la Ville...

Violences conjugales : la ville peut vous aider !

Si les manifestations du 8 mars à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes sont pour le moment suspendues, les difficultés des femmes n'ont quant à elles pas disparu, loin de là...

Le contexte sanitaire favorisant le confinement des victimes avec leurs agresseurs, le nombre de signalements de violences conjugales et intra-familiales ne cesse malheureusement d'augmenter.

Désireuse d'aider les familles campésiennes en difficulté, la Ville tient à rappeler les mesures d'aide mises en place par les services municipaux et associations en lien avec la commune. Présents tout au long de l'année, ils sont particulièrement mobilisés pour vous aider en cette période difficile.

Le service municipal solidarité

Lorsque l'on est pris dans l'engrenage d'une violence ordinaire, il est souvent difficile de savoir comment s'en extraire, ce sont souvent des raisons économiques ou logistiques qui empêchent une femme d'échapper à son bourreau. Comment en effet trouver des solutions lorsque l'on est isolée, que l'on a de faibles revenus et/ou des enfants à charge ? Face à cette détresse, le service solidarité est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, un relais qui peut si nécessaire vous mettre en contact avec différents partenaires : travailleurs sociaux, PMI, psychologue... « *Nous accompagnons les situations au cas par cas, nous sollicitons les relais associatifs ou donnons un coup de pouce pour éviter à la victime de sombrer* » explique Agnès, adjointe secteur social au service solidarité.

En cas de situation tendue ou dangereuse, le service peut également vous mettre en contact avec des associations partenaires – telles que **SOS Femmes** à Meaux – qui pourront vous accompagner et tenter de vous trouver un hébergement d'urgence.

Le CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Grâce à une convention signée avec la ville, le CIDFF propose aux Campésien(ne)s des rendez-vous gratuits d'information juridique une fois par mois, le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous. Lors d'un entretien individuel, la juriste pourra ainsi vous expliquer comment faire constater des violences physiques ou psychologiques, les conséquences d'une main courante ou d'une plainte (toutes les plaintes ne débouchent pas sur une peine de prison pour l'auteur(e) des faits, il existe des mesures alternatives), quels éléments sont nécessaires pour demander une ordonnance de protection... Elle pourra également vous apporter son aide, dans la constitution d'un dossier de demande d'aide juridictionnelle par exemple. Là encore, chaque situation est étudiée dans sa globalité pour une réponse personnalisée.

Nouveau : pour un accès plus simple et discret, la Ville a décidé de transférer, lorsque le contexte sanitaire le permettra, les permanences, à la Mairie jusque là organisées à la Maison de la Solidarité.

Renseignements auprès du service municipal solidarité.

Informations utiles :

- Service municipal solidarité : 01 64 73 48 30
- En cas de **danger imminent** : appel au 17 (police secours) ou envoi d'un SMS au 114
- SOS Femmes Meaux - Tél : 01 60 09 27 99 <https://www.sos-femmes77.com/>
- **Urgence sociale** pour un hébergement d'urgence : 115
- Violences Femmes Info, numéro d'appel gratuit et anonyme : 3919, tous les jours de 9h à 21h
- Plateforme nationale sur les violences conjugales : arretonslesviolences.gouv.fr avec un tchat anonyme et non traçable
- Pour les auteurs de violence, une ligne d'écoute pour éviter de passer à l'acte : « Ne frappez pas ! », 08 019 019 11

DISPOSITIF « ALERTE PHARMACIE »

Ce dispositif, mis en place conjointement avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, vise à permettre aux victimes de violences intrafamiliales de se signaler auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre. Afin de prendre en charge au plus vite les victimes, les forces de police et de gendarmerie ont reçu consigne d'intervenir en urgence pour les appels provenant des pharmacies.

Vaccination Covid-19

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Champs-sur-Marne s'est montrée résolument engagée dans la lutte contre l'épidémie de coronavirus. Mise à disposition d'équipements de protection pour les personnels soignants et les professions paramédicales, co-organisation de plusieurs journées de dépistage gratuit... Notre commune a accompagné et soutenu les efforts conjugués de nombreux acteurs de santé pour lutter contre la pandémie.

Face à une urgence sanitaire de plus en plus pressante, la Ville se met aujourd'hui à la disposition de l'ARS 77 (Agence Régionale de Santé) pour accueillir dès que possible un centre de vaccination Covid-19. Afin de pouvoir continuer à soutenir l'effort collectif dans les mois qui viennent...

Le calendrier

Comme vous le constatez chaque jour, le déploiement de cette vaccination, qui s'effectue suivant les étapes recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS), s'effectue très progressivement en France.

Dans un premier temps, peuvent être vaccinés (selon la disponibilité des vaccins) :

- les personnes âgées vivant en EHPAD ou celles de 75 ans et plus vivant à domicile,
- les personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés,
- les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social, pompiers et aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités (cancer, diabète, obésité, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale chronique...),
- les patients vulnérables à très haut risque sans indication d'âge, sur prescription médicale de leur médecin traitant.

Dans un second temps, à partir de début mars 2021 (si tout se passe comme prévu), les vaccins devraient être proposés aux personnes âgées de 65 à 74 ans.

Puis enfin au printemps 2021, la vaccination devrait être ouverte à tous, en commençant par les personnes âgées de 50 à 64 ans, les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays ainsi que les personnes vulnérables et précaires.

Les centres de vaccination les plus proches à ce jour :

Deux centres de vaccination ont ouvert à Chelles et à Pontault-Combault, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

- Centre Chelles : Place des Martyrs de Chateaubriant - 01 64 72 85 35
- Centre Pontault-Combault : salle Jacques Brel, 43 rue du Plateau - 01 70 05 48 88

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vaccination gratuite, uniquement sur rendez-vous : sante.fr ou doctolib.fr
Renseignements : service municipal solidarité, 01 64 73 48 30



VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Les logiques de rentabilité des grands groupes **font marcher le monde sur la tête...**

Alors que nous traversons une pandémie mondiale, le groupe pharmaceutique Sanofi prend la décision de supprimer entre 400 et 600 emplois dans le secteur de la recherche et développement.

5 000 postes ont déjà été supprimés en France par le groupe en l'espace de 10 ans, sur un total d'environ 25 000 salariés. Et 3 000 postes ont été supprimés sur les 6 000 postes dans la recherche et développement.

Le retard de Sanofi sur le vaccin montre au contraire que le groupe devrait intensifier ses activités de recherche. La multiplication des variants à la Covid-19 doit inciter à une veille pharmaceutique permanente pour avoir une réponse adéquate aux besoins de santé.

Pour la 26^{ème} année consécutive, le groupe Sanofi a distribué des **dividendes**, battant par la même son record atteignant presque la somme astronomique de **4 milliards**.

Autant d'argent qui n'a pas été investi dans la recherche, la formation, les salaires. Ni dans la production, alors que les pénuries de médicaments explosent depuis 2016 (2 400 ruptures d'approvisionnement en 2020, soit 4 fois plus qu'en 2016).

C'est une prédation à grande échelle qui s'effectue, au détriment de l'emploi et de l'efficacité même de l'entreprise.

Il y a urgence à développer des logiques industrielles émancipées de la loi du profit, en donnant de nouveaux droits de gestion aux salariés, afin de développer l'emploi, la recherche et la formation,

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR CHAMPS

Chères Campésiennes, chers Campésiens,
Notre équipe vous souhaite une année excellente année 2021. Une bonne santé en tout premier lieu, avec une vaccination qui vous protégera ainsi que vos proches.

Nous vous souhaitons aussi de trouver de l'épanouissement dans vos activités professionnelles, associatives, familiales, de nouer de nouveaux liens humains après 1 an de distances physiques prises avec les autres et que cette année 2021 vous permette de réaliser vos projets post-COVID!

Notre équipe se tient à votre disposition. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous avec nous pour nous rencontrer dans notre permanence en mairie les samedis.

Vous trouverez les infos utiles sur : nouvelledynamiquepourchamps.fr
Et sur notre page Facebook : Ensemble une nouvelle dynamique pour Champs.

En attendant, continuons de respecter les gestes barrières !
A très bientôt.

CHAMPS À VENIR

Au nom de la santé et du bien-être de tous

La crise sanitaire causée par le COVID 19 impacte nos existences de manière très forte : non seulement quand la maladie nous touche personnellement ou frappe ceux que nous aimons, mais aussi dans tous les pans de notre vie. Les mesures de confinement, les gestes barrières, s'ils nous protègent du virus, créent beaucoup d'autres effets : isolement (et particulièrement des plus vulnérables comme personnes âgées, étudiants, personnes seules), problèmes psychiques, difficultés économiques pour de nombreuses entreprises (particulièrement dans le secteur du tourisme, de la restauration, de la culture...). Lutter contre le COVID exige beaucoup de nous à titre personnel et collectif. D'ailleurs nous avons répondu en créant ou en consolidant des réseaux de solidarité. Mais la puissance publique doit aussi être à la hauteur et répondre à la pandémie autrement que par les privations de libertés. Elle doit investir fortement dans la santé et dans les métiers du care (aides-soignants, soignants, etc).

L'organisation de la campagne de vaccination a commencé de manière catastrophique. Les centres de vaccination en Seine et Marne ont été implantés selon une géographie qui interroge. Cette crise nous induit à exiger que la santé devienne une priorité de la part de l'Etat, mais aussi des collectivités locales comme Champs sur Marne et qu'elle fasse l'objet d'une véritable coordination ! Accueillir sur notre commune un centre de vaccination est un objectif important aujourd'hui. Il faut aussi investir dans une maison de santé et attirer de nouveaux professionnels de santé.

Nos meilleurs vœux pour cette année 2021. Qu'elle soit fraternelle, solidaire et engagée.

Le groupe Champs à venir. Julie Gobert, Sébastien Maumont, Emilie Le Faucheu

CHAMPS TOUS ENSEMBLE

Il faut soutenir nos commerçants.

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2020, Madame TALLET a informé les élus de l'initiative d'un jeune campésien qui a créé un site internet en faveur du développement du commerce local de Champs-sur-Marne. Madame TALLET l'a remercié de cette initiative tout en indiquant qu'il n'est pas du rôle de la Municipalité de faire de l'ingérence dans le développement du commerce local et qu'elle n'apporterait donc aucune aide, sous quelque forme que ce soit.

Ce Marketplace est un site communautaire, gratuit, qui met en relation les commerçants et les créateurs avec les campésiens.

Compte tenu des décisions successives de confinement et de couvre-feu prises par le gouvernement, le service apporté par ce campésien est une opportunité qui pourrait même permettre à certains commerces de survivre.

Contrairement à Madame TALLET, je considère que la Mairie doit être présente aux côtés des commerces locaux, et se doit de les aider dans les difficultés qui sont les leurs dans le contexte actuel. Il ne suffit pas, comme c'est le cas actuellement, de faire défiler des messages sur les écrans d'information en demandant aux Campésiens de soutenir nos commerces. Il faut agir activement en étant à leurs côtés, en leur proposant des solutions pour passer ce cap.

Je souhaite, par cette tribune, compenser l'inaction de la Mairie en affichant clairement mon soutien pour l'initiative de ce jeune campésien et en vous incitant à aller consulter son site : <https://shop.77420.fr>. Cela sera bénéfique, in fine, pour nos commerçants.

Je vous présente mes vœux en cette nouvelle année, et qu'elle soit celle d'un renouveau tant attendu.

Michel COLAS et toute son équipe.

Internet : <https://www.reinventons-champs-ensemble.fr>

Facebook : « Réinventons champs ensemble »

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin
de 9h à 12h pour les services
municipaux : affaires générales,
éducation, régie.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit
en mairie le mardi matin
de 8h30 à 12h, sur rendez-vous,
pris le vendredi au plus tard
au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1^{er} mars 2021

19h30

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet
par affichage et
site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT AUX "COURSES"

Afin de faciliter la vie quotidienne des habitants les plus fragiles (personnes âgées ou à mobilité réduite), la Ville met en place un service d'accompagnement aux "courses", à titre gratuit, au moyen du minibus municipal, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.

Inscriptions : service municipal solidarité - 01 64 73 48 30.

ELECTIONS CNRACL

Information pour les Campésiens retraités affiliés à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), ayant travaillé ou non pour la municipalité de Champs : l'organisme procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021. Vous voulez voter ? Vous pouvez le faire par Internet ou par correspondance. **Plus d'informations sur : www.cnracl.retraites.fr**

SERVICE CIVIQUE

Toujours dans une volonté d'accompagner les jeunes Campésiens, la Ville déploiera très prochainement des missions d'engagement de service civique de six mois pour les 18-25 ans, en partenariat avec l'association Uni-Cités.

Aucun diplôme ni qualification requis. Huit postes sont prévus dans l'avenir, dont une mission au service Citoyenneté pour participer au développement de jardins collectifs, ainsi qu'à des actions d'embellissement des espaces verts et des quartiers (street art, land art...).

Vous voulez vous engager dans une action citoyenne, dans la vie de votre commune ?

Contactez le service municipal Jeunesse au 01 64 73 48 55.

BIENVENUE À UN NOUVEAU COMMERÇANT

Changement de propriétaire. Depuis le 2 janvier, le Paradis des Gourmands (ancienne boulangerie Houdoux) vous propose des viennoiseries et pâtisseries artisanales fabriquées sur place, ainsi que du pain chaud toute la journée. Leurs spécialités : le pain aux fruits et le Baltik, un pain à base de farine de seigle, de froment et de graines torréfiées. **Ouverture du mardi au samedi de 6h30 à 20h (hors période de couvre-feu) et le dimanche de 7h à 18h.**
65 avenue Jean Jaurès, 77420 Champs-sur-Marne



BIENVENUE À UN NOUVEAU PRATICIEN

Vous souffrez de stress, d'angoisses, d'insomnies, d'instabilité émotionnelle ou d'addictions ? Benjamin Akl, Analyste Psycho-Organique, ouvre son nouveau cabinet de Psychothérapie au 46, rue de Paris. Par l'écoute et la mobilisation des pensées, émotions et sensations, la thérapie en analyse psycho-organique remet en circulation l'énergie vitale pour retrouver équilibre et sérénité.

Renseignements : 07 86 80 32 13 - www.benjaminakl.com

PROGRAMMATION CULTURELLE SUSPENDUE

Comme vous le savez, les salles de spectacle sont pour le moment fermées, la programmation culturelle de la ville est donc suspendue. Vous voulez être informé de la reprise des activités et recevoir la nouvelle newsletter culturelle ? Il vous suffit de remplir le questionnaire ci-joint, avant de le rapporter à la mairie ou de le renvoyer à : **culture@ville-champssurmarne.fr**

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : ou tél. :

(Naissances)



Mai 2019

Le 8 : Khalifa LOUCHET.

Mai 2020

Le 6 : Lyas AÏSSAOUI,
Le 15 : Ismaïl AISSAOUI,
Le 16 : Alyah KACEL,
Le 18 : Hugo MAILLE, Eléna KHAMPHENG,
Le 19 : Meklité ABRHAME,
Le 20 : Nilanh THAVONEKHAM,
Le 26 : Sun APPLINCOURT SO,
Le 31 : Evan SOUKTHAVY.

Juin 2020

Le 9 : Maëlle POULIER,
Le 17 : Aymen SERHANE,
Le 22 : Aïssetou DIAKITE,
Le 30 : Nora CARRIER DELAVALLÉE.

Juillet 2020

Le 1^{er} : Alia NOBRE LATERAL,
Le 6 : Jean-Marc RALAIVELO,
Le 11 : Maïa EL MOKHTARI,
Le 12 : Islem BSIR, Oumar KOUYATE,
Le 13 : Moussa TOUGO,
Le 22 : Imany COULIBALY LAMACHE,
Kadie CONTEH,
Le 23 : Antoine LARRY,
Le 27 : Grayson MPUTELA SEPY,
Le 28 : Lilya EL BRAHLI,
Le 29 : Arthur KEOMAHAVONG,
Le 31 : Rayane BRUNO.

Août 2020

Le 7 : Liam OLIVIER SAVIDAN,
Le 8 : Léon DAN CAPON,
Le 14 : Giovanni MARNÀ DJAU,
Le 15 : Kaïzadine KAMALDINE,
Le 17 : Sanassy DOUMBOUYA,
Le 22 : Nolan POT,
Le 25 : Elias AIT MADI,
Le 27 : Aminata GUEYE,
Le 31 : Mohamed AMJAD.

Septembre 2020

Le 5 : Laly BOURGUIGNON,
Le 11 : Ayesha CHOUDRY,
Le 16 : Rayan ZELLAG,
Le 24 : Saenchai LAMY,
Le 30 : Yanis ABINA.

Octobre 2020

Le 2 : Mouhamed DEME,
Le 8 : Coumba N'DIAYE, Jade BAHA,
Le 15 : Sirine IZEMRANE,
Le 18 : Gabrielle MBUYI.

Novembre 2020

Le 3 : Léandre GOURNAY DIAT,
Le 6 : Issra HAMDANI,
Le 7 : Anaïs KHELIFA,
Le 8 : Rukaya ISSOUFALY,
Le 13 : Loqmene SEBBAR,
Le 14 : Ilann ALI,
Le 21 : Menzou BENABDELHAK,
Maylie NGUYEN NGOC AN,
Le 25 : Amina BARADJI GORY,
Le 29 : Mila JUDAS.

Décembre 2020

Le 2 : Inaya AISSAOUI,
Le 3 : Nafisa et Mustafa HUSSAIN,
Le 4 : Nahil YOUSOUF,
Le 6 : Antonin ADÉLAÏDE,
Le 8 : Lucien OGIER, Jackson VITAL,
Le 12 : Alessio MARQUES,
Le 17 : Hamara DEMBELE,
Le 18 : Georges LAGUARDIA, Elias NGUIMALET,
Le 19 : Mathis AUBERT TRICOCHÉ,
Le 21 : Rayan BENCHAREF, Mariama SALL,
Maïssa JEHNE,
Le 25 : Lukas NAGEL,
Le 29 : Fatima SIGNATE.

(Mariages)

Mars 2020

Le 7 : Jennifer BARTHÉLÉMY et Renaud PEPHILY.
Le 16 : Sabrina TOUAMI et Mohamed BOUARROUDJ.

Juin 2020

Le 10 : Sylviane EGALGI et René D'ALMEIDA.
Le 27 : Stéphanie LOUALE et Gilbert VIRGINIUS.

Août 2020

Le 1^{er} : Elodie CHENEAU et Maxime KERKHEIDE.
Le 28 : Sandrine ARAUJO et Olivier PARIS.
Le 29 : Andréa MAAMARI et Ghady SAOUMA.

Septembre 2020

Le 5 : Virginia CEPHISE et
Médéric MABIRE.
Céline KERREMANS et
David BRIAN.
Le 12 : Jonathan MARANGES et Tiphonie COLLET.
Le 18 : Catea VARELA MONTEIRO et
Rodrigo BARRETO DE PINA TAVARES JUNIOR.
Le 26 : Rose NGO NYEMB et Daniel BAYIHA BA NGAN.
Asmaï BOUKHOUIE et Olivier KESSEDJIAN.
Jeannette RASOLOFO et
Malala ANDRIANAIVOAHARY.



Octobre 2020

Le 10 : Yande DIOP et Djiby SECK.
Mélissa BACCARARD et Cédric ZECLER.

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Fax. 01 64 73 48 12
Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
www.ville-champssurmarne.fr

POLICE

• Bureau de Champs-sur-Marne
Rue Flandres-Dunkerque
Tél. 01 64 68 07 53
• Commissariat de Noisiel
Tél. 01 64 11 28 28

ERDF

Urgence 0 972 675 077

GRDF

Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel
Boîte Postale 49
9, rue de la Mare Blanche
77425 Marne la Vallée cedex 2
Tél. 01 60 37 26 10

Syndicat mixte d'enlèvement
et de traitement des résidus
ménagers (SIETREM)
Tél. 0 800 770 061
<http://www.sietrem.fr>

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112
- POMPIERS : 18 ou 112
- SOS MÉDECINS 77 NORD :
0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny :
01 61 10 61 10
- Centre Anti-Poison :
01 40 05 48 48
- Urgence dentaire :
08 92 23 11 28



FORUM DE L'ÉTÉ

ici ou ailleurs, des activités pour tous, tout l'été

Événement en mars 2021*

de 9h à 12h - Hall de l'hôtel de ville

***sous réserve des conditions sanitaires**